

Dossier : Agrandissement du cimetière de Champclauson **Commune de LA GRAND'COMBE 30110**

La Commune de LA GRAND'COMBE, créée par la loi du 7 Juin 1846, promulguée le 17 Juin 1846 sous le n°1302, possède 3 cimetières : celui de l'Arboux à La Grand'Combe, celui de La Levade et celui de Champclauson.

Les premières inhumations sur la Commune se déroulèrent en 1901 et en 1902 pour le cimetière de Champclauson.

Le cimetière de l'Arboux de La Grand'Combe fût agrandi suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 Avril 1976. A ce jour, il arrive à saturation sans possibilité d'extension.

Le cimetière de La Levade fût agrandi suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} Avril 1988. A ce jour, il arrive à saturation sans possibilité d'extension.

Le cimetière de Champclauson, agrandi dans les années 1980, arrive lui aussi à saturation.

Malgré un programme de récupération de concessions échues, procédure longue, la Municipalité se trouve confrontée au problème de l'inhumation future des personnes décédées sur son territoire.

Pour information, sur les trois dernières années, il a été enregistré sur la Commune, les décès et inhumations suivantes : 2013 = 103 ; 2014 = 104 ; 2015 = 117.

De plus, il a été vendu les concessions suivantes : 2013 = 11 ; 2014 = 5 ; 2015 = 10.

Il est à signaler la présence d'une maison de retraite (EPAD) sur le territoire de la Commune.

Il convient donc, dès maintenant, d'engager la procédure visant à agrandir le cimetière de Champclauson en créant une nouvelle division, à l'arrière du mur d'enceinte actuel, côté NORD. Cet agrandissement permettra de recevoir environ 100 concessions. Afin de réaliser cette opération, la Commune a lancé avec l'Office National des Forêts une procédure d'échange de terrains, ainsi que l'acquisition de garages appartenant à divers propriétaires privés.